

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE
Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

SAUMUR

13 MARS.

VÉRITÉS POLITIQUES.

Hier je rencontrai Joseph Prudhomme, qui me frappa sur l'épaule, et me dit avec son ton le plus solennel :

— Ça va mal, ça va très-mal. Nous ne sortirons décidément d'affaire qu'avec la République définitive et l'application nette et franche des principes de 89.

— Permettez, Joseph, mon ami ! vos argumentations saugrenues ont suffisamment défrayé jusqu'à ce jour la verve narquoise du petit journalisme. Il est temps de changer d'allures et de langage, si vous ne voulez pas vous exposer à passer à la postérité la plus reculée avec un diplôme d'ignorance et de présomption.

— Monsieur !...

— Je ne vous offense pas ; j'énonce un fait et je vous donne un avis. Vous appartenez à cette classe imprudente qui a fait la révolution de 89, à la hurluberlu, à la diable, et sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose.

— Prenez garde, c'est de la bourgeoisie que vous parlez, monsieur ?...

— Distinguons. Il y a la bourgeoisie honorable, intelligente et chrétienne, que je respecte profondément. C'est une bourgeoisie à part, une sœur de la noblesse, dont elle n'a pas les titres, mais dont elle a les généreux instincts, la conscience et la dignité.

— C'est très-possible, monsieur.

— Dites que cela est parfaitement réel. Mais, à côté de cette première bourgeoisie, il y en a une seconde, presque toujours absurde, jalouse, égoïste, méchante, gâtée jusqu'au fond de l'âme et infectée du virus voltairien.

— N'attaquez pas Voltaire, c'est mon homme.

— Eh ! oui... voilà précisément ce que j'avais l'honneur de vous dire : c'est votre homme et celui des honnêtes bourgeois qui ont fait 89.

— Toujours est-il, monsieur, que notre immortelle révolution est accomplie et que vous devez en subir les conséquences, — conséquences heureuses, monsieur !

— J'attendais ce cliché. *Subir* des conséquences heureuses est d'un style très-fort. Voyons décidément, pauvre aveugle sans bâton, qui avez jusqu'ici fait la culbute dans tous les casse-cou, qu'est-ce que 89 ? C'est un acte de force brutale, qui a transmis de but en blanc, sans rime ni raison, les privilèges de la noblesse au Tiers-État... Veuillez ne pas m'interrompre ! je maintiens la définition comme très-exacte. Le noble avait ses défauts, mais il avait aussi d'éminentes qualités.

— Je l'avoue, monsieur... Et qu'est-ce que cela prouve, monsieur ?

— Vous l'avouez ? cela me suffit ; je n'en demande pas davantage, et je romps les chiens. Avec un épilogueur de votre sorte, il faudrait beaucoup trop de syllogismes avant de conclure. Allez... où il vous plaira, avec 89 et M. de Voltaire !

Maintenant je donne la parole au peuple, à ce peuple naïf, qui a mis à la disposition du tiers-état sa puissance de muscles pour démolir l'ancien régime.

La besogne faite, voyant son aimable as-

socié croquer tous les marrons qu'il avait tirés de la cendre révolutionnaire, il trouva le procédé mesquin. Néanmoins quelque peu novice et craintif encore, il laissa les bourgeois digérer paisiblement pendant près d'un siècle, se réservant de les punir plus tard de leur excès de glotonnerie. A l'heure qu'il est le voilà qui se ravise et récrimine de belle sorte.

Voyons, peuple mystifié, quels sont tes sujets de plainte ?

Explique-toi sans colère, avec franchise, et surtout avec prudence. Songe qu'il y a des juges ici comme à Berlin. Ces juges épluchent scrupuleusement tout discours écrit ou parlé, pour voir s'il ne contient pas certaines excitations à la haine ou au mépris d'une classe de citoyens contre une autre classe. Te voilà prévenu, Jacques Bonhomme. A présent, tu peux dire aux bourgeois leurs vérités, — je te dirai les tiennes plus tard.

JACQUES BONHOMME.

Par où voulez-vous que je commence ? Au fait, posez les questions ; je ne bégaye jamais pour répondre.

Moi.

Quelle différence trouves-tu entre la noblesse d'autrefois et la bourgeoisie moderne, — j'entends la mauvaise, toujours ?

JACQUES BONHOMME.

Il ne faut pas être malin pour trouver cela. Ouvrez l'oreille et suivez ma petite histoire. Il y avait au temps jadis une pièce d'or, un peu bégueule, un peu fière, sachant un peu trop qu'elle était brillante et qu'elle avait de la valeur. Elle faisait parfois de l'étalage inutile et pas mal d'esbrouffe, comme on dit chez nous, excitant la convoitise des uns et la jalousie des autres ; mais bonne fille en somme, à preuve qu'on la voyait souvent se glisser dans la main du malheureux, où elle venait se fondre en aumônes, en consolations, en espérances. Tout-à-coup, — jugez de la déconfiture, — la jolie pièce d'or se trouva métamorphosée brutalement en un sac de monnaie de billon, ficelé, ventru, contenant vingt francs de gros sous... vingt francs !... juste la représentation en cuivre de cette pauvre mignonne, si rayonnante, si gentille et si sonore. Et l'affreux sac de se rengorger dans son lourd et burlesque orgueil, disant : « — A bas la pièce d'or ! Plus de privilèges ! La noblesse est morte, et je la remplace. Saluez ! Je me nomme la Bourgeoisie. »

Moi.

Cette manière d'envisager la Révolution de 89 ne sera pas du goût de bien des gens.

JACQUES BONHOMME.

Tant pis ! 89 n'a été qu'un indigne escamotage, et tout est à refaire. Chacun des gros sous du sac a voulu jouer à la pièce d'or. Au lieu d'une noblesse supportable, nous avons une aristocratie multiple, au cœur sec, à l'âme dépourvue de généreux instincts, qui nous exploite sans vergogne et nous écrase avec une morgue, avec une insolence...

Moi (lui fermant la bouche et lui tâtant le pouls).

Oh ! oh ! de la fièvre ?... halte-là, Jacques Bonhomme ! La fièvre engendre le délire, et dans le délire on ne débite que des sottises... Tais-toi !

Peuple et bourgeoisie, vous n'avez plus la parole.

Je la reprends et je la garde, pour illuminer, s'il est possible, une question qui se couvre de plus en plus de ténèbres. Et pourquoi s'obscurcit-elle ? Pourquoi la société tout entière marche-t-elle à tâtons ? Pourquoi, gouvernants, bourgeois et peuple, n'y voyez-vous plus goutte ni les uns ni les autres ? Parce que vous éteignez la lumière, la vraie lumière, la seule qui puisse éclairer tout homme venant au monde.

Nous chercherons, dans un second article, s'il est possible, oui ou non, de la rallumer.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

Bulletin du jour.

Paris, 12 mars.

Il n'y a encore rien de décidé pour le successeur de M. Pouyer-Quertier. On parle beaucoup de la nomination à titre définitif de M. de Goulard, qui serait remplacé à l'agriculture et au commerce, non plus par M. le comte Benoist-d'Azy, mais par M. Ricard, du centre gauche. Ce bruit demande confirmation, et M. Ricard paraît devoir jouer le rôle de candidat perpétuel à tous les portefeuilles. — M. Casimir Périer refuserait le ministère des finances, parce que ses idées sont en opposition complète avec celles de M. Thiers.

On a remarqué l'inscription de M. le duc d'Aumale comme adhérent à la réunion des officiers avec cette mention : *général de division*. On en conclut que ce prince a été réintégré dans l'état-major de l'armée, et le prince de Joinville dans celui de la marine. On annonce même une interpellation de M. Gambetta à ce sujet.

Jusqu'ici le *Journal officiel* n'a publié aucun décret relatif à cette réintégration. Peut-être le duc d'Aumale prend-il le titre de général de division, comme M. Le Flô gardait sous l'Empire celui de général et M. Charras celui de colonel, quoiqu'ils eussent été rayés pour refus de serment des cadres de l'armée. Peut-être aussi les règlements de la réunion des officiers qui ne permettent l'admission que des officiers en activité auront-ils fléchi pour un prince.

L'état de M. Cochin, considéré hier comme désespéré, s'est amélioré.

Le prince et la princesse de Galles sont arrivés à Paris, allant en Italie.

Quelques journaux ont parlé du départ définitif de M. d'Harcourt, notre ambassadeur près du Pape ; mais ce n'est qu'une interprétation libre de la nouvelle que nous avons déjà donnée du voyage en France de M. d'Harcourt, pour assister à la session du conseil général de son département.

M. de Geoffroy, ministre de France en Chine, s'est arrêté à Rome en se rendant à son poste ; il a été reçu par le Pape. — Un journal italien annonce que M. Minghetti a décliné la mission dont on voulait le charger auprès du gouvernement français.

On dit que M. Rouher, très-irrité de la sortie de M. Gambetta sur les dilapidations et les concussions bonapartistes, profitera de la première occasion pour porter à la tribune des révélations très-curieuses sur les antécédents de certains irréconciliables. Plusieurs, et des plus marquants, auraient sollicité sous l'Empire des emplois, des décorations, et la preuve écrite en serait donnée.

Le bruit court à Paris que le parti bonapartiste voudrait essayer une manifestation pacifique, le 20 mars, sous forme d'une simple promenade, aux cris de : « Vive l'empereur ! » On y croit peu généralement ; mais si les partisans de l'Empire avaient cette audace, il faut espérer que de rapides et vigoureuses mesures de répression mettraient promptement fin à ces tentatives séditionnelles.

Il paraît que les communards songent, de leur côté, à faire une démonstration politique, et à fêter l'anniversaire du 18 mars. Les fédérés revenus des pontons s'organiseraient même, s'il faut en croire les rumeurs accréditées, pour prendre les armes et hasarder un « pronunciamiento. »

L'événement du jour est la *déposition* de M. Thiers, en présence de la commission du projet de loi sur la presse ; il n'est volontiers pas question d'autre chose dans l'Assemblée et dans les cercles politiques. Un nouvel orage se lève et celui-ci peut avoir de bien plus graves conséquences que les précédents.

Ce qu'il y a de positif, c'est que la majorité de la commission ne veut modifier en aucune sorte les propositions adoptées. Nous allons voir si M. Thiers osera violer ouvertement le pacte de Bordeaux et nous imposer la République, lorsque la France la repousse.

Le *Journal des Débats*, dont la politique inspire depuis quelque temps à bien du monde un vif étonnement, contient ce matin, sous la signature d'un de ses rédacteurs habituels, un plaidoyer chaleureux en faveur de l'Internationale. L'auteur de l'article s'attache à démontrer que « le rôle de la célèbre association a été tout-à-fait insignifiant dans les fameuses et lugubres journées de la Commune. »

C'est la *Patrie* qui nous donne ce renseignement ; mais il ne nous cause à nous aucune surprise : il y a longtemps que cette feuille singulière a mérité le titre de *Journal des Judas*, et elle fait tout pour le conserver.

Le *Rappel* termine un article consacré à M. Thiers par ces mots : « Qu'il lève l'état de siège, qu'il établisse l'instruction obligatoire et gratuite, le service obligatoire,

qu'il fasse l'amnistie; si la majorité lui résiste, qu'il hâte la dissolution, et il aura mieux fait que proclamer la République, il l'aura fondée. »

Ce langage éclairera-t-il enfin la majorité? Va-t-elle se laisser acculer à la République par un système d'intrigues qui saute aux yeux des moins clairvoyants?

CORRESPONDANCE DE ROME.

Rome, 7 mars 1872.

Nous avons eu ici deux altesses impériales, le prince Frédéric-Charles et le prince Napoléon; on cause beaucoup de la présence simultanée de ces deux personnages. Je ne vous parlerai pas de toutes les hypothèses bâties sur cet événement; mais il est deux choses certaines qu'il est bon pour vous de ne pas ignorer.

La première c'est le fait d'une union intime entre l'Italie et la Prusse. Le prince Charles a déclaré très-explicitement que l'Italie pouvait tout oser contre la France, car la Prusse sera derrière l'Italie. L'envoi d'un ambassadeur ne peut rien changer à cet état de choses. L'Italie ne vit qu'à la condition que l'Europe approuve ses invasions sacrilèges, et la Prusse ne peut garder ses conquêtes que si cette même Europe accepte sans arrière-pensée les faits accomplis, faits qui ont transformé en 5 ans, de 1866 à 1872, un petit royaume allemand en un vaste empire de plus de 40 millions d'habitants.

L'Italie une et l'Allemagne une, cet objet des vœux du *Journal des Débats*, du *Siècle* et de tous vos libéraux, sont étroitement et invinciblement unies. En Italie, on est persuadé qu'il suffira d'une « petite guerre » pour reprendre à la France Nice et la Savoie. Toutes les bassesses du gouvernement français ne serviront qu'à augmenter le mépris que nos défaites ont inspiré à l'Italie pour nous.

La seconde chose également certaine, c'est que l'Italie s'occupe activement du rétablissement de la dynastie des Bonapartes. Le gouvernement italien travaille dans ce sens, non-seulement parce que le prince Napoléon est le gendre de Victor-Emmanuel; mais encore parce que Napoléon III a promis de reconnaître tous les faits accomplis en Italie.

Dans ses efforts en faveur d'une restauration impériale, le gouvernement italien est soutenu par la Prusse, qui a acquis la certitude que Napoléon III approuverait aussi les faits accomplis en France et ne songerait nullement à une revanche.

Vous voyez combien il est juste que le gouvernement français fasse à l'Italie le sacrifice des droits catholiques.

PAS D'IMPRUDENCE.

L'idée de mettre au pouvoir le maréchal Mac-Mahon, c'est-à-dire la valeur et la loyauté personnifiées, est séduisante. — Le désir d'une solution, la volonté de sortir enfin de cet état de crise et de malaise qui étouffe le peu de forces vives restant encore à notre pauvre pays; la grande et chevaleresque figure du maréchal qui présente la sécurité et l'ordre pour tous les honnêtes gens, c'est-à-dire, hélas! les indifférents et les timides, tels sont les motifs qui militent en faveur du projet.

Mais que les députés de la droite, qui caressent entre eux cette combinaison, se hâtent d'y renoncer, et bien vite. Ce serait nous enlever notre dernière ressource, notre dernier appui dans le cas possible — pour ne pas dire probable — d'un conflit entre les honnêtes gens et les radicaux, entre le droit de la France et les appétits des frères et amis.

Le rêve se réalisera par la force des choses, et la logique des événements nous pousse vers ce dilemme fatal: ou la monarchie héréditaire ou le plus effroyable de tous les chaos.

L'épée du maréchal a été, et serait encore dans cette hypothèse dernière, notre égide et notre salut. Gardons précieusement cette ressource extrême.

Mettez au pouvoir l'illustre guerrier, et son prestige immense s'évanouira bien vite. La politique est une roue brûlante qui use les plus forts par les fautes de détail.

Grâce à Dieu, un homme s'est trouvé en France, un seul, que les malheurs du temps n'ont pas effleuré et que l'opinion publique a grandi. La présence de cet héroïque soldat à la tête de l'armée rend impossible, de quelque côté qu'il vienne, un de ces coups de force fréquents dans notre histoire et qui sont le berceau des dictatures.

Sur un vaisseau en détresse, on garde avec soin tout ce qui peut devenir un radeau de salut.

Le maréchal n'est ni un Cromwel, ni un Monck, mais son nom peut devenir, au moment du péril, une force gouvernementale puissante, et rallier autour de lui, contre l'anarchie sociale, les débris de la nation.

Conservons précieusement cette dernière ressource des mauvais jours et ne l'usons pas avant l'heure.

Nous sommes en perdition, une planche de salut nous reste, ne la lançons pas prématurément à la mer.

LE DÉPUTÉ JEAN BRUNET.

M. Jean Brunet, à qui l'on a fait un renom d'excentrique, est certainement un esprit des plus élevés, des plus cultivés et des plus honnêtes. Il est, dit-on, républicain. Il faudrait dire qu'il a une conception de la République; car, à coup sûr, rien n'est plus éloigné de M. Gambetta et des autres, jusqu'à M. Barthélemy Saint-Hilaire et jusqu'à M. Casimir Périer. Il est probable que M. de Belcastel, ni nous, ni le grand nombre des catholiques, sans excepter M. le comte de Chambord, n'auraient pas de grandes objections à élever contre une République établie sur ces principes-là.

Les citoyens Gambetta, Picard et toute la cohorte des penseurs républicains seraient bien bons de nous dire ce qu'ils ont contre le Christ et contre la France du Christ, et comment ils remplaceront le Christ, ou comment, sans le remplacer, ils se passeront de lui. En attendant, la parole de M. Brunet a peint ingénument la Révolution, ses hommes, ses œuvres et le bénéfice que la France en a tiré: « La France s'est laissée corrompre par les *impies*, les *ruffians*, les *rhéteurs* » et les *histrions*. — Quand le châtimement s'est dessiné sous la forme pratique et fatale vous avez été roulés dans un état d'imbecilité absolue. — Il est évident qu'une loi fatale nous fait aller de chute en chute; il est évident aussi, pour celui dont le coup d'œil plane au-dessus des agitations plus ou moins efficaces qui vous absorbent les trois quarts du temps, il est évident que le mouvement de chute n'est pas fini. »

Voici à ce propos la lettre de M. Ch. Combier, député de l'Ardèche; elle est adressée à l'Univers:

Versailles, 9 mars.

Monsieur le rédacteur en chef,

Permettez-moi d'emprunter la voie de votre journal pour exprimer publiquement le désappointement que m'a fait éprouver le rejet de la prise en considération de la proposition de M. Jean Brunet.

Certainement cette proposition était mal formulée, et au point de vue de sa rédaction, elle méritait les sévères appréciations du rapport de l'honorable M. de Cazenove. Mais après les commentaires apportés à la tribune par M. Jean Brunet, je ne puis comprendre que les catholiques de la Chambre aient cru devoir perdre une occasion précieuse d'affirmer, avec l'honorable député de la Seine:

- 1° Que la France avait été grande dans le passé par sa fidélité à Dieu;
- 2° Que les épreuves d'aujourd'hui étaient le juste châtimement de son infidélité déjà séculaire;
- 3° Que, pour racheter la France, il fallait la ra-

mener à sa vocation première de soldat du Christ, en la consacrant solennellement à Dieu par l'organe de ses mandataires.

Tous les jours, l'Assemblée nationale prend en considération des propositions que la grande majorité de ses membres trouve mauvaises, lorsqu'elle juge que ces propositions posent des questions susceptibles d'une solution heureuse. La recherche de cette solution est alors confiée à une commission spéciale, qui ne se fait pas scrupule de transformer la proposition primitive.

J'aurais donc voulu, tout en repoussant la formule de M. Jean Brunet, voir adopter la pensée qui l'avait inspirée. Je ne veux rien dire contre la résolution de ceux que j'ai l'habitude de suivre; ils ont obéi aux inspirations de leur conscience, comme j'ai obéi aux inspirations de la mienne; mais je ne puis voir sans un profond chagrin les catholiques de l'Assemblée se préoccuper, outre mesure, des conseils de la prudence humaine. Je puise dans ces défaillances (qu'on me pardonne la sévérité de cette expression) la conviction que nos épreuves ne sont pas finies, et que nous n'avons pas achevé de vider la coupe des vengeances divines.

Agrérez, monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments dévoués.

CH. COMBIER,
député de l'Ardèche.

UN VRAI ROI.

Il en est un au moins sur la terre, qui veut et sait faire son métier. Ce n'est pas un de ceux qui ont la puissance, qui sont entourés de soldats, de gens de police et de juges obéissants.

Il est vaincu, trahi, abandonné, captif. Il n'a plus ni alliés ni trésor.

De son peuple trahi et captif comme lui, il ne lui reste que le cœur. Sa grande âme est déstituée de toute espérance humaine; et il est chargé d'années; et il a porté vingt-six ans le poids de la couronne et l'horreur des trahisons.

C'est lui pourtant le roi, le seul roi, et l'on pourrait dire le seul homme qui soit en ce moment sur la terre.

Il est l'homme visible qui fait encore honneur à l'humanité. L'humanité passée en a vu peu d'aussi grands; l'humanité présente, si lâche devant les victorieux, n'a rien qu'elle puisse ni qu'elle ose, ni même qu'elle veuille égaler à ce vaincu.

Il est l'homme. *Ecce Homo!*

Pilate lui-même le dit à ceux qui demandent Barrabas, et les administrés de Pilate, sujets de Barrabas, le disent à leur tour. Ils n'ont de colère que contre cet homme et d'admiration que pour lui.

Les catholiques ont sujet de remercier et de bénir Dieu. Dans la personne de Pie IX, Pontife et Roi, ils reçoivent l'éclat souverain et inattendu de la gloire humaine, au milieu de ce siècle conjuré pour les avilir. Oui, en vérité, sans cet ange, jamais il ne se fussent vus pareillement éclairés! Comme Jacob, Pie IX lutte contre Dieu irrité, pour sauver la dignité du genre humain, et il ne sera pas vaincu. C'est Dieu qui se laissera vaincre. Nous nous relevons par la majesté de notre Chef et de notre Père; en lui, nous remontons à notre rang d'honneur, bien au-dessus de cette abjecte cohue des hommes qui ne veulent plus de Dieu. Pie IX nous conserve Dieu et le conserve au genre humain dépravé.

Mais sans lui, oui, en vérité, nous serions au-dessous de ces foules flagellées et couraillées, qui se laissent conduire aux massacres et aux pillages, les unes par des soldards pleins de vin et d'orgueil, les autres par des bandits affamés et par des pleutres jaloux; les unes dociles à toute fraude, les autres dociles à tout affront.

Pie IX est là pour nous consoler de nous-mêmes et de ce spectacle ignoble du monde partout enrégimenté contre la raison et l'honneur, suivant partout des capitaines de

vice qui sont les expressions les plus basses et les plus insolentes de ses corruptions.

LOUIS VEULLOT.

ENQUÊTE SUR LE 18 MARS.

II

On sait que M. Thiers, affolé, quittant Paris avec la Chambre et tous les ministères, au lieu de lutter contre les fédérés de Belleville et de Montmartre, avait donné ses pleins pouvoirs à messieurs les maires et adjoints de la capitale, élus récemment par le suffrage universel.

Voici la déposition de M. Cresson, page 433:

J'ai rencontré des difficultés même dans les mairies où se trouvaient les administrateurs les plus intelligents, les plus dévoués de l'ordre. Vous jugez par là ce qu'elles ont été dans les municipalités excentriques où se trouvaient Delescluze... et d'autres.

Un membre. — C'était de la fantasmagorie.

M. Cresson. — C'était un véritable mélodrame.

Un membre. — Et les autres maires?

M. Cresson. — Si j'avais le tableau des maires sous les yeux, je vous dirais quels sont ceux qui ont voulu l'ordre et qui m'ont prêté main forte, et quels sont ceux qui se sont opposés à la résistance.

A notre grand regret, nous ne trouvons pas ces deux listes dans les pièces de l'enquête.

Passons au citoyen Floquet, l'un des adjoints du citoyen Ferry à la mairie centrale. Le récit fait par le citoyen Floquet, en ce qui concerne la nuit du 31 octobre, montre le gouvernement négociant avec les révolutionnaires pour l'évacuation de l'Hôtel-de-Ville. Mais il va nous montrer plus clairement encore le rôle des maires et adjoints au 18 mars.

A une réunion nombreuse à la mairie du deuxième arrondissement, M. Floquet se flatte d'avoir conseillé à tous les maires de prendre leurs écharpes et d'aller à l'Hôtel-de-Ville prendre possession du gouvernement.

Cette proposition fut repoussée. Le courage des fonctionnaires municipaux n'allait pas jusque-là. Ici commence ce rôle inqualifiable des maires et adjoints, essayant d'établir une transaction — monstrueuse — entre les fédérés et le gouvernement.

C'est alors qu'il fut décidé que les maires de Paris allaient se rendre à Versailles, et qu'ils demandaient à être entendus par l'Assemblée ou à soumettre leurs demandes par la voie d'un des maires représentants.

..... C'était chose extrêmement grave que de retourner à Paris sans rapporter une parole de transaction à cette ville très-émue et à ses défenseurs qui se dispersaient chaque jour.

Entendons-nous bien: une transaction (le mot est de M. Floquet), avec ces misérables qui, depuis deux jours, avaient assassiné les généraux Lecomte et Clément Thomas, qui avaient tiré sur les troupes, pillé et occupé leurs casernes, désarmé les soldats et organisé la terreur!

Une transaction est annoncée cependant entre les maires et le comité central (page 292); puis le comité central revient sur ses promesses et déclare qu'il maintient l'élection pour le 26.

Que font les mairies?

On décida à l'unanimité, dit M. Floquet, qu'il fallait accepter les élections pour le 26. Deux délégués du comité central vinrent à la mairie du deuxième. On les attendait à onze heures; ils n'arrivèrent qu'à deux ou trois heures. On rédigea un appel aux électeurs, que le comité central dénatura complètement dans sa publication.

Si ce récit n'était pas de M. Floquet lui-même, on pourrait croire que nous exagérons par sévérité pour ces municipalités à transaction. Est-il possible d'imaginer un

rôle plus piteux que celui de ces maires réunis traitant d'égal à égal avec un groupe d'insurgés, puis dédaigneusement joués par celui-ci !

On voit M. Floquet au Grand-Hôtel, haranguant la foule et l'invitant à faire des élections qui puissent assurer « la République légale. » Enfin, pressé de questions par le président, M. Floquet avoue avoir dit que si l'Assemblée ne revenait pas à Paris, il y aurait une insurrection et qu'il y serait. Voici, du reste, le texte de sa phrase :

Je sortais des bureaux ; j'étais très-animé, je lui dis : « Le refus de l'Assemblée d'aller à Paris, la décapitalisation de Paris, seraient le signal de la guerre civile, et notre devoir à nous, députés de Paris, serait de nous y mettre. Vous pouvez le dire à M. Thiers. » (Page 294.)

Notons encore cet aveu :

(Page 295.) ... Mon collègue Clémenceau avait déjà donné sa démission. Il pensait qu'il ne pouvait plus rien dans l'Assemblée, qu'il avait fait tous ses efforts, comme nous, pour arriver à des concessions telles qu'une conciliation fût possible.

C'était donner une confirmation légale à la Commune naissante ; c'était reconnaître le comité central et agrandir son rôle officiel.

M. Héligon (page 549) fournit ces explications sur l'arrivée des fédérés à la mairie du 1^{er} arrondissement :

..... Je vois arriver par la rue Neuve-des-Petits-Champs un bataillon de gardes nationaux, avec un détachement d'officiers plus ou moins malpropres, et au milieu, des maires et des adjoints se tenant bras dessus bras dessous et ceints de leurs écharpes.

Il n'y avait pas moyen d'opposer de résistance. Ces gens-là avaient leurs écharpes et ils nous disaient : « Nous venons de signer la paix, tout est arrangé ! »

Maintenant écoutons cette révélation de M. Desmarest :

Le conseil municipal se composait de trois éléments : un certain nombre de membres peu considérable était absolument avec la Commune, d'autres absolument contre ; j'en étais avec M. Vacherot ; puis il y avait les intermédiaires très-nombreux qui étaient près de la Commune en lui servant d'auxiliaires. C'est là qu'est la vérité. (Page 410.)

Ne trouve-t-on pas que Paris était en sécurité et que les « pleins pouvoirs de M. Thiers » étaient entre bonnes mains !

(A suivre.)

Nouvelles diverses.

Une dépêche nous annonce que le citoyen Delbois a été condamné par le jury de Bordeaux à quatre mois de prison.

Ses deux coaccusés, Pachy et Martinet, sont acquittés.

Portrait — non : caricature de M. Thiers en une ligne :

Un vieux diplomate retors à la figure de hibou. Le Radical pinxit.

Eh bien ! vrai, on n'accusera pas le Radical de flatter le chef de l'État, et on n'accusera pas non plus M. Thiers, s'il a des préférences pour la presse révolutionnaire, de le faire en récompense des égards qu'elle lui témoigne.

On écrit de Rome :

Le Pape avait hier en audience cinq mille Romains, auxquels il a adressé un discours sur l'Évangile du jour. Pie IX a fait la comparaison entre la foule qui suivit le Christ au désert et les foules actuelles qui s'empoussentent autour du Vicaire de Jésus-Christ captif, bien différentes de ces foules qui l'acclamèrent au commencement de son pontificat, et dont le mouvement vers lui était guidé par le démon. Puis, faisant allusion à un trait du même évangile, lorsque la foule nourrie au désert par la multiplication des pains veut proclamer Jésus roi, Pie IX a raconté qu'un jour une commission vint lui offrir fallacieusement la présidence d'une république italienne, mais qu'il enleva à cette commission l'espérance de le tromper. Enfin, reprenant le récit évangélique, le

Saint-Père a terminé par le *salva nos, perimus, Domine*, en disant qu'aujourd'hui le Pape et tous les catholiques devaient pousser unanimement ce cri.

LA PERSÉCUTION DU JAPON.

La *Nagasaki Gazette*, qui se publie au Japon, donne de navrants détails sur la persécution dirigée contre les chrétiens indigènes.

D'après ce journal, plus de 2,000 chrétiens sont voués à la mort ; on doit les faire disparaître peu à peu, de manière à ne pas éveiller l'attention des gouvernements étrangers. Déjà 67 chefs de famille ont été mis à mort, et au départ du dernier courrier un nombre égal était désigné pour subir le même sort quelques jours après.

Les bourreaux insultent leurs victimes en leur disant : « Cette fois vos amis les étrangers ne sauront rien de vos souffrances et de votre mort. »

Vendredi soir, à Bordeaux, d'après une lettre publiée par la *Province*, l'église de Sainte-Eulalie a été de nouveau le théâtre des manifestations les plus indécentes.

Un millier d'hommes environ qui n'avaient pu trouver place dans l'intérieur du temple, l'entouraient de toutes parts, et, de plusieurs groupes hostiles, partaient continuellement des cris et des vociférations qui n'atteignaient que trop le but qu'ils se proposaient : troubler la prédication.

Les frères et amis de l'intérieur correspondaient de leur mieux aux efforts tentés au dehors : à chaque instant des acclamations, des grognements, des interpellations grossières, des blasphèmes même, s'élevaient de plusieurs côtés de l'enceinte. Au milieu de ce tumulte odieux, qui a indigné tous les honnêtes gens sans acception de croyances, le prédicateur a dû interrompre plusieurs fois son discours, et finalement se retirer sans l'avoir achevé.

UNE PRISE DE VOILE A CONSTANTINOPLE.

23 février 1872.

Hier, dans la matinée, une foule nombreuse se réunissait dans l'église de Sainte-Marie, où cinq jeunes filles devaient prendre la voile. M^{re} Pluym officiait lui-même, et la cérémonie qui a duré plus de deux heures a vivement impressionné et ému les assistants. Les jeunes personnes qui devaient renoncer au monde ont paru d'abord devant l'autel en toilette de bal et avec des guirlandes sur la tête ; et puis elles ont quitté ces atours pour revêtir la sombre tunique des Carmélites et pour cacher leurs cheveux coupés sous le capuchon de drap brun et l'épais voile des nonnes de cet ordre. Deux de ces religieuses sont, nous assure-t-on, de bonne famille, et les trois autres appartiennent à la classe pauvre des catholiques de notre faubourg.

Si le *Siècle* n'est pas drôle quand il s'applique à être drôle, en revanche, il est bien plaisant sans le vouloir, avec M. Jean Brunet. L'honorable député de Paris, qui est un esprit élevé et chrétien, presque un prophète, se trouve être un enfant du *Siècle*. Pendant le siège, il a donné des lettres militaires à ce journal, qui se régalaient de sa prose patriotique, sans se douter qu'il réchauffait un serpent dans son sein. Il a contribué de toutes ses forces à élever M. Jean Brunet sur le pavois de la députation. Aujourd'hui que M. Jean Brunet se pose, à son grand honneur, comme un ennemi acharné de la libre-pensée matérialiste, ses anciens collaborateurs et amis du *Siècle* se voilent la face.

ENTRE UNE PIPE ET UN POT DE BIÈRE.

— Savez-vous quels sont les promoteurs des troubles qui viennent d'éclater en Belgique ?

— Les démocrates, parbleu !

— Point du tout, ce sont les jésuites. Tenez, lisez plutôt, voilà le *Siècle* qui l'affirme.

— Alors c'étaient les jésuites qui faisaient crier : « A bas les jésuites ! »

— Certainement.

— Les scélérats ! Ils en sont bien capables !

UNE RÉCOMPENSE MALHONNÊTE !

Je lis dans un grand journal, à propos d'une bague trouvée et rendue à son légitime propriétaire :

« La bague vaut bien 6 ou 8,000 francs, et, dans sa générosité, le millionnaire a donné à l'honnête ouvrier, qui lui rapportait ce joyau, 40 francs — DIX FRANCS. »

En effet, c'est monstrueux. Quel cancre !

Un simple feuilletonniste du *Petit Journal* aurait dit, par la bouche de son héros, à la fin d'un chapitre bien conçu :

« — Garde la bague, honnête citoyen, et je vais tâcher de te faire décorer ! »

A la bonne heure, voilà le progrès. C'est ainsi que la plante vertu s'arrose. Pour mon compte, je promets au grand journal en question que, si jamais je viens à perdre ma vieille casquette de loutre, je donne un chapeau neuf à qui me la rapportera, sans s'être assis dessus.

Supposez un pauvre ivrogne, qu'on ramène chez lui par une nuit sans lune. Voici sa ligne de conduite toute tracée :

« — Mon ami, dira-t-il à son vertueux guide, tu m'as trouvé et tu m'as rendu. En conséquence, je ne puis trop récompenser ta probité. Je voudrais me donner moi-même, et certes je te devrais bien cela ! mais j'appartiens en toute propriété au trois-six et au vin bleu. Voici mon fils, un gaillard de deux mois, plein d'espérance ; daigne l'accepter. Son frère est plus grand, mais il est borgne. Quant à la mère, je regrette de ne pouvoir t'en faire hommage : elle a disparu, il y a huit jours, un soir que je l'avais gratifiée d'une rossée complète. »

De progrès en progrès, les cœurs généreux en arriveront à doubler la somme rapportée avant d'oser l'offrir au *trouveur*, et l'on verra les filous s'empressez d'opérer toutes sortes de restitutions.

Ce sera l'âge d'or de l'honnêteté.

ALPH. B.

REVUE AGRICOLE.

Semis divers. — Il est temps de semer sur couches le céleri, la chicorée et le céleri-rave.

On se hâtera de planter les fraisiers en planches on en bordures.

On commencera la plantation des asperges en fosse et en plein carré ; on pourra placer sur les asperges de vieille plantation des coffres munis de leurs panneaux, pour hâter et faciliter la sortie des nouvelles tiges.

On sèmera sous châssis à froid les premiers choux de Milan et sur couches tièdes le chou-fleur Lenormand.

Les semences printanières. — On commence par semer les céréales de printemps, dès que les jours ne sont ni trop froids ni trop pluvieux. En fait de céréales, nous rappelons que les blés hybrides Galland et de Noé sont les variétés les plus recherchées pour cette sole, ainsi que les avoines de Hongrie et de Sibérie. Les avoines noires de Brie et de Beauce peuvent aussi être semées en cette saison.

Lucerne. — Elle est de beaucoup, sans contredit, la plus productive des légumineuses. D'où vient cependant que la culture en est si restreinte en beaucoup de contrées ? Uniquement de l'envahissement des mauvaises herbes qui restreignent considérablement sa durée. Il y a remède à tout, à la mort excepté ; c'est le cas de le répéter avec Sancho, et aujourd'hui, grâce aux essais persévérants de praticiens émérites, au premier rang desquels je me permettrai de placer M. Sarti de la Ruscade (et non Buscade), on peut dire que la difficulté a été heureusement tournée, et qu'il est loisible à chacun d'avoir à peu près partout de la luzerne, hormis dans les endroits marécageux.

Condition de la réussite : bien fumer, labourer, aplanir le terrain ; semer après la saison des gelées ; il ne faut de miettes ni dessus ni dessous (M. Sarti obtient ce dernier résultat au moyen d'une petite herse compacte de son invention, fort ingénieuse). On fait ensuite au cordeau un rayon de 4 à 5 centimètres de profondeur, que l'on remplit à moitié de terreau fin sur lequel on sème la graine, qu'on recouvre aussi légè-

rement que possible d'une autre couche de terreau tamisé (les cendres lessivées seraient ici d'un excellent emploi.)

On procède déjà avec activité actuellement à la semaille du trèfle violet. Ne serait-ce pas le cas de conseiller un essai général de la méthode conseillée par Mathieu de Dombasle (on court peu de risques de s'égarer à la suite de cet homme que je regarde comme le prince de l'agriculture française), dans ses *Annales*, et qu'il tenait lui-même du vicomte Emmanuel d'Harcourt ? Voici en quoi elle consiste : semer en même temps que la prairie artificielle (trèfle, luzerne ou sainfoin) un hectolitre de plâtre par hectare, c'est-à-dire la moitié seulement de ce qu'on met d'ordinaire sur un trèfle de seconde coupe. Le plâtre ainsi employé avant la germination, dit Mathieu de Dombasle, « produit des effets tellement énergiques, qu'il est bon de prendre quelques précautions pour empêcher que le trèfle nuise trop considérablement par la vigueur de sa végétation à la céréale à laquelle on l'associe. » (*Gazette des Campagnes.*)

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

La *Gazette de l'Ouest* s'est permis de critiquer les exploits du conseil municipal républicain de Nantes et en particulier les faits et gestes du maire. De là, grande colère de ce dernier, car les républicains comprennent d'une étrange manière la liberté de discussion, de critique et de contrôle.

M. Leloup, — c'est le nom du terrible maire de Nantes, — a donc chargé deux amis de demander au rédacteur « réparation par les armes des injures personnelles contenues dans divers articles publiés par la *Gazette de l'Ouest*. » Le rédacteur a répondu :

« La *Gazette de l'Ouest* n'a attaqué, dans la personne de M. le maire de Nantes, que l'homme public ; c'est le droit du journaliste, et je le maintiendrai haut et ferme, pour le passé comme pour l'avenir. Je n'ai pas à envoyer de témoins se concerter avec vous, parce que ce serait reconnaître que je puis avoir une réparation quelconque à donner à M. le maire de Nantes. »

Vraiment, il ne faudrait plus que cela !

Messieurs les démagogues s'aveuglent sur leur valeur et sur leur mérite. On a toujours tort d'accepter un duel ; mais, en tout cas, c'est une partie qu'on ne joue pas sans que les enjeux soient égaux.

BOURSES NATIONALES ET COMMUNALES.

L'examen des candidats aux bourses nationales, départementales et communales des lycées et collèges aura lieu à Angers, le jeudi 18 avril prochain, à huit heures du matin, dans une des salles du Lycée.

Les familles des candidats doivent les faire inscrire du 15 au 30 mars courant, dans les bureaux de l'Académie, à la Préfecture.

Les pièces à produire sont les suivantes :

1^o L'acte de naissance de l'enfant ;

2^o Un certificat de bonne conduite délivré par le chef de l'établissement où le candidat a commencé ses études, s'il a suivi des cours primaires ou secondaires.

Samedi soir, le sieur Peltier, de Villeberrier, âgé de 76 ans, a trouvé la mort dans un fossé de 4 m. 25 de profondeur.

Il faisait nuit sombre, et notre infortuné bonhomme, infirme, chargé d'outils, gagnait son domicile à travers les champs, en suivant un sentier étroit qui longeait le fossé. Il est probable que ses pieds auront glissé, et, peu libre dans ses mouvements, ce vieil-

lard aura roulé dans l'eau et n'a pu s'en tirer.

Un jeune homme de 19 ans, qui se trouvait dans le même canton, aurait entendu appeler au secours; mais, pris de frayeur, a-t-il dit, il s'est sauvé dans une direction opposée. Son nom vraiment aurait dû être livré au public.

Dimanche matin, le cadavre du père Pelletier a été retrouvé par les cultivateurs.

PRIME EXCEPTIONNELLE

Offerte aux seuls abonnés de l'ÉCHO DE L'OUEST.

LES CENT QUARANTE volumes de la galerie biographique de M. Eugène de Mirecourt sont un véritable monument d'histoire contemporaine, auquel toutes les bibliothèques réservent une place. Plus de deux cents personnages marquants du XIX^e siècle figurent dans cette galerie. Le portrait de chaque personnage est en tête de la notice qui lui est consacrée. Avec un courage dont on voit peu d'exemples, M. Eugène de Mirecourt, fort de sa conscience, sûr de son droit, méprisant les clameurs de la libre-pensée et de la démagogie, ces deux fléaux de notre époque, a su conduire son immense travail à bonne fin. Non-seulement les Contemporains sont une œuvre littéraire, écrite avec un talent réel et sous la forme anecdotique la plus attrayante, mais encore c'est une œuvre de vérité, une œuvre de justice, et surtout une œuvre éminemment morale et chrétienne.

Tout abonné à l'ÉCHO DE L'OUEST peut souscrire à la collection des 140 VOLUMES pour une somme de QUARANTE FRANCS au lieu de SOIXANTE-DIX

FRANCS. — Paiement après livraison FRANCO. (Voir aux annonces pour la formule de souscription.)

DÉPÊCHES

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 12 mars.

Le prince de Galles a fait demander une audience au Président de la République. Il assistait à la séance d'hier, qui a été fort tumultueuse et pleine de scandale.

MM. Lefranc et Maurice Rouvier méritent, selon nous, un blâme rigoureux.

A demain les détails.

Dans une réunion tenue hier soir, la gauche a discuté le projet de loi relatif à l'Internationale et repousse le projet de la commission.

M. le comte de Chambord quitte Breda et se rend à Cologne.

L'état de M. Cochin s'améliore.

On assure que M. Thiers a cédé devant l'attitude résolue de la majorité, comme il cédera toujours, quand il sera convaincu que ses menaces de se retirer ne porteront pas.

L'Agence Havas dément la nouvelle de la démission du comte d'Harcourt, qui vient en France seulement pour la session du conseil général. — On dément également la venue de M. Minghetti en mission à Paris; et l'on ne parle plus du remplacement de M. Nigra.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Sommaire de l'UNIVERS ILLUSTRÉ, du 9 mars.

Texte : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par Th. de Langeac. — La Ceinture de Vénus (suite), par la comtesse Dash. — La lettre, par A. Darlet. — Le Mont-Palatin, par F. Ricard. — Études sur l'artillerie moderne, par H. Vernoy. — Le roi de Siam, par X. Dachères. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — La justice dans l'Inde,

par Jan-Karl. — Une charge de dragons, par H. de Balzac. — Conseil aux femmes économes, par M^{me} Alice de Savigny. — Courrier des modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Échecs.

Gravures : Troubles d'Anvers : la gendarmerie chargeant les attroupements sur la place Verte. — Angleterre : inondation à Windsor et à Éton. — La lettre. — Rome : le mont Palatin, vue prise de l'Avantin. — Le roi de Siam. — Souscription pour la délivrance du territoire : transport des dons en nature aux Magasins-Réunis. — L'artillerie moderne (sept gravures). — Inde anglaise : magistrat du haut pays rendant la justice. — Le palais-de-justice à Calcutta. — Rébus.

Dans tous les cas de gripes, rhumes de poitrine et bronchites, on ne saurait trop recommander une préparation dont l'efficacité est consacrée par soixante ans d'expérience; que les *Chamel*, les *Louis*, les *Récamié* et les célèbres médecins de Paris recommandent dans leur clinique et leurs ouvrages, nous voulons parler du sirop de *Pierre Lamouroux* qui n'a pu être encore détrôné par les nombreuses imitations que son succès a fait éclore. Le soulagement, est immédiat et la guérison complète en quelques jours. — Dans toutes les pharmacies.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 MARS 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	56 65	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	920	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	240	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	80 25	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	620	2	50	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	287 50	»	»
5 % Emprunt	89 25	»	»	Crédit Mobilier	215	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	520	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	435	»	»	Crédit foncier d'Autriche	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	965	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	214 50	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	472 50	2	50	OBLIGATIONS.			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	385	12	50	Est, jouissance nov.	502 50	»	»	Orléans	295	»	»
— 1865, 4 %	447 50	1	25	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	890 50	2	50	Paris-Lyon-Méditerranée.	286 25	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	275	»	»	Midi, jouissance juillet.	611 25	1	25	Est	281 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	255	»	»	Nord, jouissance juillet.	980	7	50	Nord	304 50	»	»
— libéré	255	»	»	Orléans, jouissance octobre.	880	»	»	Ouest	286 75	»	»
Banque de France, j. juillet.	3630	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	512 50	2	50	Midi	288 25	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	695	2	50	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes	290	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	501 25	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	710	5	»	Vendée	270	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	»	»	»	Société Immobilière, j. janv.	42 50	»	»				

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir, —	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
2 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 44 — — soir, —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43

LES CONTEMPORAINS

Portraits et silhouettes au XIX^e siècle, par EUGÈNE DE MIRECOURT.

140 VOLUMES. — Prix : 70 francs. — Chaque volume, par la poste, 60 centimes.

LISTE COMPLÈTE DES 140 VOLUMES.

- | | | | | | | |
|--|--|---|---|---|--|---|
| PREMIÈRE SÉRIE.
1 Jules Favre.
2 Victor Hugo.
3 Berryer.
4 Le Père Félix.
5 Balzac.
6 Châteaubriand.
7 Odilon Barot.
8 Villemeussant.
9 Dumas père.
10 Le Bibliophile Jacob.
11 Aubert. — Offenbach.
12 Rosa Bonheur.
13 Emile de Girardin.
14 M ^{re} Dupanloup.
15 Rose Chéri.
16 Timothée Trimm.
17 Gérard de Nerval. — Eugène Oudinot.
18 Gavarni.
19 Théophile Gautier.
20 Crémieux.
21 Garibaldi.
22 Sainte-Beuve. | 23 Paul de Kock.
24 Jules Janin.
25 Barbès.
26 Lacordaire.
27 Guizot.
28 Lamartine.
29 Béranger.
30 Lamennais.
31 Charles Monselet.
32 Ponsard.
33 Augustine et Madeleine Brohan.
34 Cavour.
35 L'Impératrice Eugénie.
36 Bismark.
37 Ingres.
38 Alphonse Karr.
39 Mazzini.
40 Ganrobert.
41 François Arago.
42 Armand Marrast.
43 Havin.
44 Méry.
45 Victor Cousin. | 46 M ^{re} Arnould Plessy.
47 Elie Berthet. — Etienne Arago.
48 Arnal. — Adolphe Adam.
49 Cormenin.
50 Mélingue.
DEUXIÈME SÉRIE.
51 Pie IX.
52 Louis Veuillot.
53 Mérimée.
54 George Sand.
55 Henri Monnier.
56 Félicien David.
57 Alfred de Musset.
58 Pierre Leroux.
59 Scribe.
60 Ricord.
61 Thiers.
62 Raspail.
63 Rochefort.
64 Edmond About. — Carnot. — Changarnier.
65 Villemain. | 66 Beauvallet.
67 Michelet.
68 Dupin.
69 Henri Murger.
70 Gustave Planche.
71 Montalembert.
72 Falloux.
73 Dumas fils.
74 Déjazet.
75 Rachel.
76 Le Père Hyacinthe.
77 Clairville. — Eugène Labiche.
78 Frédéric Lemaitre.
79 Ledru-Rollin.
80 Blanqui.
81 Louis Colet.
82 Garnier-Pagès. — Le Père Enfantin. — Cabet.
83 Le baron Taylor.
84 Saint-Marc Girardin.
85 Napoléon III.
86 Le prince Napoléon. — Caussidière. | 87 Mirès.
88 Deschamps.
89 Arsène Houssaye.
90 Pierre Dupont.
91 Champfleury. — Courbet.
92 Emile Augier. — Théodore Barrière. — Anicet Bourgeois.
93 Paul de Cassagnac.
94 Emile Ollivier.
95 M ^{re} Mermillord.
96 Cavaignac.
97 Proudhon.
98 Antonelly. — M ^{re} Darboy.
99 Salvandy.
100 Alfred de Vigoy.
TROISIÈME SÉRIE.
101 Horace Vernet.
102 M ^{re} de Girardin.
103 Rothschild.
104 Roger de Beauvoir. — Alph. Brot. — Th. de Blanville. — Barthélemy. | 105 Félix Pyat. — Louis Blanc.
106 Rossini.
107 Le père de Ravignan.
108 Amédée Achard. — Sardou. — Louis Desnoyers.
109 Viennet. — M. de Barante.
110 M ^{re} Georges.
111 Lola Montès.
112 Eugène Delacroix.
113 Anaïs Ségalas.
114 Emmanuel Gonzalès. — Gondrecourt.
115 Julia Grisi. — Clémence Robert.
116 Berlioz.
117 Mac-Mahon.
118 Guillaume I ^{er} .
119 Paul Delaroche. — Decamps.
120 Henri Heine.
121 Eugène Sue.
122 Gérard le tueur de lions. | 123 Octave Feuillet. — Léon Gozlan.
124 Nogent St-Laurens.
125 Considérant. — Flocou.
126 Philarrète Chasles.
127 Sanson. — Got (de la Comédie Française.)
128 Grassot.
129 Louis Jourdan. — Bécage.
130 Octave Féré. — Lachambeaudie.
131 Meyerbeer. — Halévy.
132 Taxile Delor. — Fiorentino. — Hipp. Castille.
133 Paul Féval. — Villiamé.
134 Francis Wey.
135 Le docteur Véron.
136 Le comte de Chambord.
137 Gambetta. — Trochu.
138 Renan. — L'abbé Châtel.
139 Lamoricière.
140 Les princes d'Orléans. |
|--|--|---|---|---|--|---|

FORMULE DE SOUSCRIPTION : A M. le Directeur de l'Echo de l'Ouest, place du Marché-Noir, à Saumur. — « Je soussigné, abonné à l'Echo de l'Ouest, déclare souscrire à la collection contemporaine de M. EUGÈNE DE MIRECOURT, pour la somme de quarante francs, payable après la livraison franco des 140 volumes. » — Dater, signer lisiblement et indiquer exactement l'adresse (affranchir).

Etude de M^{re} LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
Ensemble ou séparément.
MAISON, sise à Saumur, carrefour de la Douve, n° 73, ayant salle à manger, salon, plusieurs chambres à coucher, écurie, parterre et bosquet;
MAISON à côté, partout le n° 71, ayant cuisine, trois pièces, parterre et dépendances;
ET PETIT LOGEMENT, ayant entrée par la rue de la Butte-des-Moulins.
La maison n° 73 pourrait être louée de suite.
S'adresser à M^{re} LAUMONIER, notaire à Saumur. (122)

NOUVEAUTÉS
MAISON GABORIT
On demande un apprenti.

Etude de M^{re} LAUMONIER, notaire à Saumur.

HOSPICES DE SAUMUR.
ADJUDICATION
D'IMMEUBLES.
Le dimanche 17 mars 1872, à midi précis, en l'étude et par le ministère de M^{re} Laumonier, notaire à Saumur, il sera procédé à l'adjudication en six lots de terre et près dépendant de la ferme de Grange-Renaud, appartenant aux Hospices de Saumur et situés commune de Saint-Lambert-des-Lèves.
Pour plus de détails voir les placards apposés.
Et pour connaître les conditions de la vente s'adresser au secrétaire des Hospices ou à M^{re} LAUMONIER, notaire. (136)

Etude de M^{re} LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
MAISON
A l'angle de la Grand Rue et de la rue du Préche.
S'adresser audit notaire, à M. HANQUETIN, rue Saint-Nicolas, et à M. ALLORY HANQUETIN, rue du Puits-Neuf. (404)

HOTEL D'ANJOU.
M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (398)

A VENDRE

CINQ BARRIQUES DE VIN ROUGE De Saint-Nicolas, 1^{re} qualité, Clos du Pavillon.

A LOUER
Présentement, APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.
S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant rue de la Petite-Bilange. (144)

DARTRES, ECZÉMAS, BOUTONS et toute autre maladie de la peau guérie en huit jours, par la lotion du D^r OWILCK, approuvée des hôpitaux pour l'expulsion radicale. Flacon, 5 fr. Envoi contre mandat. 11, place de la Bourse, Paris. (89)

Exposition de la méthode purgative de Le Roy, par A. SIGNORET, rue de Seine, n° 51, Paris. 1 vol. in-8°. 2 fr. 50 par la poste. Consultation. Affranchir.

Avis. Nos clients doivent exiger nos bouteilles avec une étiquette longue en travers du bouchon, laquelle porte mon nom : Signoret-Paris rouge sur fond noir. (463)

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS DU CHOCOLAT-MENIER IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER le véritable nom. Saumur, imp. de P. GODET.